

Vaccin méningococcique de séro groupe B (MenB) : Ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See www.immunize.org/vis

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis

1 Pourquoi se faire vacciner ?

La **méningite à méningocoques** est une maladie grave causée par un type de bactérie appelée *Neisseria meningitidis*. Elle peut entraîner une méningite (infection des membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière) et des infections du sang. La méningite à méningocoques survient souvent sans prévenir, même chez des personnes en bonne santé par ailleurs.

La méningite à méningocoques peut se transmettre d'une personne à l'autre par contact rapproché (toux ou baiser) ou contact éloigné, en particulier parmi des personnes vivant au sein du même foyer.

Il existe au moins 12 types de *N. meningitidis*, appelés « sérogroupes ». Les sérogroupes A, B, C, W et Y peuvent causer une méningite à méningocoques.

Tout le monde peut développer une méningite à méningocoques, mais certaines personnes présentent des risques plus importants, notamment :

- Les nourrissons âgés de moins d'un an
- Les adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 23 ans
- Les personnes souffrant de certaines maladies qui affectent le système immunitaire
- Les microbiologistes qui travaillent régulièrement avec des isolats de *N. meningitidis*
- Les personnes à risque en raison d'une épidémie au sein de leur communauté

Même lorsqu'elle est traitée, la méningite à méningocoques tue 10 à 15 personnes infectées sur 100. Et parmi celles qui survivent à l'infection, environ 10 à 20 personnes sur 100 souffrent d'invalidités, telles que la perte d'audition, des lésions du cerveau, des lésions du rein, des amputations, des problèmes du système nerveux, ou des cicatrices graves dues à des greffes de peau.

Les **vaccins méningococciques de séro groupe B (MenB)** peuvent permettre de prévenir la méningite à méningocoques causée par le séro groupe B. D'autres vaccins méningococciques sont recommandés pour la protection contre les sérogroupes A, C, W et Y.

2 Vaccins méningococciques de séro groupe B

Deux vaccins méningococciques de séro groupe B — Bexsero® et Trumenba® — ont été homologués par l'Food and Drug Administration (FDA) (Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux).

Ces vaccins sont recommandés pour la vaccination de routine des personnes âgées de 10 ans ou plus, à risque accru d'infections méningococciques de séro groupe B, dont :

- Les personnes à risque à cause d'une épidémie de méningite à méningocoques de séro groupe B
- Toute personne dont la rate est endommagée ou a été enlevée
- Toute personne souffrant d'une maladie du système immunitaire appelée « déficit persistant en composant du complément »
- Toute personne prenant un médicament appelé éculizumab (également appelé Soliris®)
- Les microbiologistes qui travaillent régulièrement avec des isolats de *N. meningitidis*

Ces vaccins peuvent également être administrés à toute personne âgée de 16 à 23 ans afin de fournir une protection à court terme contre la plupart des souches de méningococcie de séro groupe B ; la vaccination doit être effectuée de préférence à un âge compris entre 16 et 18 ans.

Pour une protection optimale, plus de 1 dose de vaccin méningococcique de séro groupe B est nécessaire. Le même vaccin doit être utilisé pour toutes les doses. Demandez à votre professionnel de santé le nombre et le rythme des injections.

3 Certaines personnes ne doivent pas recevoir ces vaccins

Vous devez indiquer à la personne qui vous vaccine :

- **Si vous souffrez d'allergies graves, potentiellement mortelles.**
Si vous avez déjà présenté une réaction allergique potentiellement mortelle après avoir reçu une dose de vaccin méningococcique de séro groupe B, ou si vous souffrez d'une allergie grave à l'un de ses composants, vous ne devriez pas vous faire vacciner. *Informez votre professionnel de santé de toute allergie grave dont vous avez connaissance, notamment les allergies graves au latex.* Il pourra vous informer sur les ingrédients du vaccin.
- **Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.**
Il existe peu d'informations sur les risques potentiels de ce vaccin pour une femme enceinte ou une mère qui allaite. Il doit être administré durant la grossesse uniquement en cas de nécessité absolue.

Si vous avez une maladie qui n'est pas grave, comme un rhume, vous pouvez généralement être vacciné(e) le jour même. Si vous êtes modérément ou gravement malade, vous devez généralement attendre d'être guéri(e). Votre médecin peut vous conseiller.

4 Risques de réaction au vaccin

Tous les médicaments, y compris les vaccins, comportent un risque de réactions. Elles sont généralement peu graves et disparaissent d'elles-mêmes en quelques jours, mais des réactions graves sont également possibles.

Plus de la moitié des personnes qui reçoivent un vaccin méningococcique de sérogroupe B développent de **légers problèmes** suite à la vaccination. Ces réactions peuvent durer de 3 à 7 jours et comprennent :

- Douleur, rougeur ou gonflement au site d'injection
- Lassitude ou fatigue
- Maux de tête
- Douleurs musculaires ou articulaires
- Fièvre ou frissons
- Nausées ou diarrhée

Autres problèmes pouvant se produire après ces vaccinations :

- Il arrive que certaines personnes se sentent mal après une intervention médicale, y compris une vaccination. Rester en position assise ou allongée pendant 15 minutes après la vaccination peut contribuer à éviter une perte de conscience et des blessures dues à une chute. Informez le personnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou un sifflement dans les oreilles.
- Certaines personnes ressentent une douleur au niveau de l'épaule qui peut être plus sévère et durer plus longtemps que la douleur habituelle pouvant se produire après les injections. Cela se produit très rarement.
- Tout médicament peut provoquer une réaction allergique grave. Ces réactions dues à un vaccin sont très rares, estimées à environ 1 réaction sur un million de doses, et se produiraient dans les quelques minutes à quelques heures suivant la vaccination.

Comme avec tous les médicaments, il existe un très faible risque que le vaccin cause des lésions graves, voire le décès.

La sécurité d'emploi des vaccins fait toujours l'objet d'un suivi. Pour plus d'informations, consultez le site www.cdc.gov/vaccinesafety/

5 Que faire en cas de réaction grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réaction allergique grave, une très forte fièvre ou un comportement inhabituel.

Une **réaction allergique grave** comprend des signes tels que : urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés à respirer, accélération du rythme cardiaque, vertiges et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une **réaction allergique grave** ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 9-1-1 ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche. Sinon, appelez votre clinique.

Ensuite, la réaction doit être signalée dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (Système de notification des manifestations postvaccinales indésirables). Votre médecin doit effectuer ce signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Internet du VAERS, à l'adresse suivante : www.vaers.hhs.gov, ou en appelant le **1-800-822-7967**.

Le VAERS ne donne pas d'avis médical.

6 Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le National Vaccine Injury Compensation Program (VICP) (Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une demande d'indemnisation en appelant le **1-800-338-2382**, ou en consultant le site Internet du VICP, à l'adresse suivante : www.hrsa.gov/vaccinecompensation. La demande d'indemnisation doit être déposée dans le délai imparti.

7 Pour en savoir davantage

- Parlez-en à votre médecin. Il pourra vous remettre la notice du vaccin ou vous indiquer d'autres sources d'informations.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
 - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)** ou
 - Visitez le site Internet du CDC www.cdc.gov/vaccines

Vaccine Information Statement Serogroup B Meningococcal Vaccine

8/9/2016

French

Office Use Only



42 U.S.C. § 300aa-26